**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 21 SEPTEMBRE 2020**

L’an deux mil vingt, le vingt et un septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LA RONDE, sous la présidence de M. SERVANT Jean-Pierre, Maire.

Etaient présents : MM. SERVANT Jean-Pierre, PACREAU Patrice, PARPAY Christophe, BRAVO Bruno, TURGNÉ Emmanuel, ROUSSEAUX Florent, CHARRÉ Bastien, AUJARD Antonin, Mmes APPERCÉ Anne, ROY-DRAPPIER Cécile, GUYOT Angélique, LOREAU Annie, NEUFCOUR-LIGONNIERE Myriam, BEAUBEAU Charlyne.

Excusée : Mme BOTREL Stéphanie,

Secrétaire de séance : Mme NEUFCOUR-LIGONNIERE

Date de convocation : 15/09/20

-:-:-:-:-:-

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé.

**PROJET DE LA BOULANGERIE**

Mme MIMBRÉ présente un avant-projet de la nouvelle boulangerie dans l’ancienne mairie et l’aménagement de l’étage (pour le salon d’esthéticienne et le cabinet d’infirmiers). Le coût estimatif est de 290 000 € ttc (214200 € ttc pour la partie boulangerie) + honoraires.

Le Conseil Municipal émet un accord de principe pour la proposition et autorise Monsieur le Maire à se renseigner sur les demandes de subvention.

Quelques compléments seront à apporter :

Vérification de l’état de la toiture

Pose d’un plancher intermédiaire hourdis

Pour l’entrée de la boulangerie, suppression des fixes verticaux de chaque côté de la porte coulissante sur la façade nord

Vérification de l’état de l’ancienne porte mairie et des volets

Mise en place par le frigoriste de 5 moteurs compresseurs sous l’escalier à l’extérieur.

L’avant-projet définitif devrait être livré le 1er octobre.

**INTERCOMMUNALITE**

Monsieur le Maire (et président de la CDC Aunis Atlantique) présente le fonctionnement, les missions et grands projets de la communauté de communes et invite les conseillers à s’inscrire dans les 9 commissions (aménagement espace urbanisme ; développement économique ; tourisme ; culture ; finances, enfance-jeunesse-sport ; transition écologique et mobilités ; eau et action environnementale – vie sociale) ; la règle fixée étant qu’un seul conseiller municipal s’inscrive par commission pour chaque commune.

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention aux associations suivantes :

|  |  |
| --- | --- |
| Culture et Loisirs | 300,00 |
| A.C.C.A. | 400,00 |
| La Ronde Fit & Forme | 350,00 |
| Fondation du Patrimoine | 100,00 |
| Fédération défense nuisibles | 36,00 |
| **TOTAL** | **1186,00€** |

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2020.

**AIDE POUR LES DEMANDEURS D’ASILE**

L’association « 1 toit 100 frontières » demande si l’aide financière accordée pour la famille Khachidz pour la précédente année scolaire pourrait être reconduite.

Monsieur le Maire propose une aide de 500 € au SIVOS   Saint-Cyr /La Ronde pour régler les impayés de cantine.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de verser cette aide au SIVOS Saint- Cyr/La Ronde.

**SIGNALISATION DIRECTIONNELLE DU CHEMIN DE COMPOSTELLE**

Monsieur le Maire informe que le Conseil Municipal, lors de sa réunion du 11 juin 2019, a approuvé la convention concernant la signalisation directionnelle et signalétique de la voie secondaire nord venant de Bretagne du chemin de Saint Jacques de Compostelle.

Une modification du tracé (par le passage sur la passerelle de Bazoin) est proposée par le Département de la Charente Maritime. Il convient donc de signer un avenant à la convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve l’avenant n°1 à la convention de la signalisation du chemin de Compostelle et autorise Monsieur le Maire à le signer.

**PROJET DE TOURISME FLUVIAL**

Monsieur le Maire informe l’assemblée du projet de développement du tourisme fluvial, porté par le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin en collaboration avec les collectivités locales et l’IIBSN. Ce projet prévoit l’implantation d’une halte fluviale sur notre commune.

Le Conseil Municipal approuve ce projet d’implantation d’une halte fluviale à « Bazoin » et autorise Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir.

**PARTICIPATION TRAVAUX DE L’ASCO DES MARAIS**

Monsieur le Maire informe l’assemblée des travaux de curage du canal de la station de lagunage réalisés par l’ASCO des marais de Taugon-La Ronde- St Jean de Liversay- St Cyr du Doret. Une participation de 810 € correspondant au quart du montant des travaux est demandée à la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de régler cette participation qui sera inscrite au prochain budget.

**CONTRAT DE MARAIS DES MARAIS DE TAUGON- LA RONDE - ST JEAN DE LIVERSAY-ST CYR DU DORET**

Monsieur le Maire informe l’assemblée que l’association syndicale des marais de Taugon-La Ronde- St Jean de Liversay - St Cyr du Doret s’est engagée auprès de l’Etablissement public du Marais Poitevin dans la mise en œuvre d’un contrat de marais. Le Conseil Municipal accepte de participer à l’élaboration de ce contrat de marais et autorise Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir.

Il est précisé qu’Emmanuel TURGNE est le vice-président de ce syndicat et Bastien CHARRE sera le représentant de la commune.

**DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DU MARAIS POITEVIN**

Le Conseil Municipal désigne M. SERVANT Jean-Pierre, délégué titulaire et M.BRAVO Bruno, délégué suppléant.

**AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR DES VENTES IMMOBILIERES**

Monsieur le Maire précise qu’un droit de préemption urbain est institué sur le territoire communal. A ce titre, il présente à l’assemblée 4 déclarations d’intention d’aliéner (DIA) :

* Maison sise 33 rue du Vieux Maillé
* Maison sise 25 rue du Vieux Maillé
* Maison sise 27 rue de l’Oreau
* Maison sise 1 rue Nouvelle

Le Conseil Municipal, après discussion, décide de ne pas acquérir par voie de préemption ces 4 biens.

**AVENANT AU CONTRAT DE PREVOYANCE COLLECTIVE -Maintien de salaire –**

Monsieur le Maire présente un avenant au contrat de prévoyance collective modifiant le taux de cotisation (taux actuel : 2,45 % - nouveau taux : 2,64 %).

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le présent avenant qui rentre en application le 1er janvier 2021.

**ACQUISITION DE TERRAIN**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Mme SACRE Pierrette accepte de céder son terrain cadastré WO 164 à la commune moyennant le prix de 11 € le m² pour la partie devant servir à l’implantation du citystade et le reste de la propriété à 1€ le m².

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette proposition et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches.

Monsieur le Maire précise que Mr Vincent RENAUDIN doit effectuer le bornage pour finaliser la vente des terrains GUILLOUX et SACRE. Montant de ce bornage : 1506 € ttc

Christophe PARPAY demande si une révision du tarif sera appliquée par l’entreprise retenue pour le citystade. Monsieur le Maire précise qu’un filet de 5m doit être installé sur 2 côtés (c’était en option).

Un courrier sera envoyé à Emmanuel AUBINEAU qui cultive ces parcelles.

**TRAVAUX**

-Afin de prévenir tout risque de glissade, le Conseil Municipal décide de poser un sol vinyle dans le bar-restaurant. Le coût s’élève à 3405 € ttc (devis de St Maclou). Ce chantier sera effectué en régie.

La commission des Bâtiments ira visiter l’étage (studio) pour programmer d’éventuels travaux d’isolation en 2021.

-Des madriers seront changés par les employés communaux sur les ponts de la voie d’eau et à La Barrière. Le coût est de 3 696 € ttc (fournisseur : menuiserie BEAUBEAU).

-Le chauffage devrait être changé dans le logement 41 rue de l’église. L’entreprise COULON sera contactée pour un devis.

-La commission Urbanisme se réunira le mardi 20 octobre à 20h30.

**DIVERS**

- Commission Communication : Myriam NEUFCOUR-LIGONNIERE effectue un compte-rendu de la dernière commission ainsi qu’un bilan de la préparation du dernier Brocoli. La date de distribution du prochain bulletin municipal est prévue la semaine 52. Il est également évoqué la question de l’installation d’un panneau d’affichage lumineux, place de la mairie. Des devis vont être demandés à plusieurs entreprises de la région.

- Transition écologique : Bruno BRAVO fait un bref exposé sur la réunion de la commission du 07 juillet dernier et demande qu’une page soit réservée à ce thème sur le prochain bulletin municipal. La prochaine réunion de la commission aura lieu le Mardi 27 octobre.

-Angélique GUYOT fait part du problème de stationnement rue de la Petite Ville.

On lui a fait remarquer un manque d’affichage des informations (décès-réunions).

Il est difficile d’avertir la population des décès. Par contre les réunions (convocation et compte rendu) sont affichées à la porte de la mairie et les compte- rendus sont mis en ligne sur internet (après affichage à la porte).

-Bastien CHARRÉ fait part de l’inquiétude d’Estelle TADEJ sur le devenir de leur bâtiment (actuelle boulangerie).

-Charlyne BEAUBEAU informe que Julie CHABRIER s’inquiète du fonctionnement de son institut pendant les travaux de restauration du bâtiment. Elle serait installée à l’étage de la maison des associations. Monsieur le Maire rencontrera prochainement les infirmiers pour leur proposer d’installer leur cabinet médical provisoirement dans son ancien bureau.

-Antonin AUJARD souligne le problème d’éclairage public sur la place (par rapport à l’activité du bar-crêperie). Un décalage des horaires sera sollicité au printemps.

**Date de la prochaine réunion : mardi 13 octobre**